Baccalauréat en éducation
Éducation préscolaire et enseignement primaire

STAGE D'ENSEIGNEMENT AU PRIMAIRE

EDU 3002 – 6 crédits
Guide du stage

À l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs de stage
2021-2022

Université de Montréal

Faculté des sciences de l'éducation
Centre de formation initiale des maîtres
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

COORDONNÉES

Stagiaire : _____

Courriel : _____

Enseignant(e) associé(e) : _____

Courriel : _____

Superviseur(e) : _____

Courriel : _____

Par respect pour l'environnement, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Merci de l'envoyer à votre enseignant associé par courriel.

EDU 3002

L'équipe d'encadrement des stages

Ariane Provencher
Responsable des stages
ariane.provencher@umontreal.ca
Tél. : 514 343-2383
Bur : A-223-3

Erika Bonilla-Ayala
Technicienne au placement
erika.bonilla.ayala@umontreal.ca
Tél. : 514 343-7263
Bur : A-223-4

Guide mis à jour par
Ariane Provencher

En collaboration avec l'équipe des
superviseurs du stage EDU 3002

L'utilisation du masculin est sans discrimination et a pour but d'alléger la lecture.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

SITE DES STAGES DE LA FACULTÉ

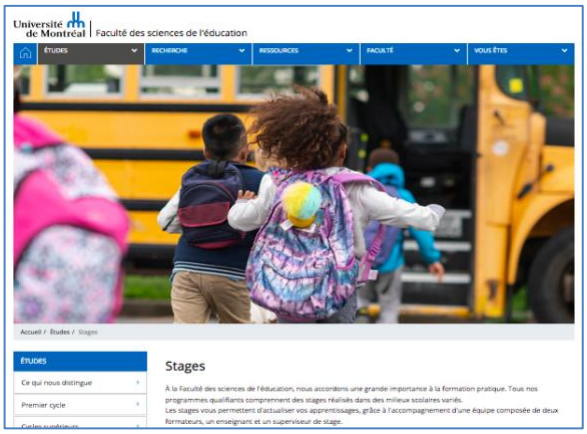

La page des stages, accessible sur le site de la Faculté des sciences de l'éducation, comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé, dont les guides de stages, les calendriers, les grilles d'évaluation et les coordonnées des responsables de stages des différents programmes.

https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/

RESSOURCES POUR LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

La page StudiUM FC est destinée aux enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de leur rôle. Ils y trouveront plusieurs ressources sur l'accompagnement de stagiaires. C'est aussi sur cette plateforme que se donne la formation à distance des enseignants associés offerte à l'Université de Montréal.

https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651

Pour accéder à cette page, il est nécessaire de se créer un compte StudiUM en consultant le procédurier: https://fse.umontreal.ca/fileadmin/fse/documents/pdf/stages/Inscription_Page_Studium_FC_EA.pdf

RESSOURCES POUR LES STAGIAIRES ET LES SUPERVISEURS

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative à chacun des stages, comme les modalités, les documents officiels, les ressources pédagogiques, les gabarits des travaux et les dates importantes.

https://studium.umontreal.ca/

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du stage 6
Cheminement et liste des cours 7
Formule et modalités du stage 9
Calendriers du stage 11
Règlements à l'intention des stagiaires 14
Accompagnement professionnel 15
Compétences professionnelles 17
Modalités d'évaluation 18
Guide d'évaluation et d'autoévaluation 21

ANNEXES

1. Modalités pour le préstage et les premiers jours de stage 34
2. Entente de stage entre l'enseignant associé et le stagiaire 35
3. Inventaire des ressources pour favoriser l'intégration des TIC 37
4. Lexique pour la planification 39
5. Agir de façon éthique et responsable en stage 40

PRÉSENTATION DU STAGE

Ce troisième stage de formation pratique met l'accent sur *l'acte d'enseigner*. Il se déroule sur une période de 35 jours et comporte une prise en charge complète de 18 jours. Il permet au stagiaire de développer sa capacité à gérer la classe de façon à maintenir des conditions propices au développement des compétences des élèves. Il s'agit d'un stage particulièrement formateur et déterminant dans le cheminement de l'étudiant, puisqu'il constitue la première expérience de prise en charge complète et continue de la classe au primaire. Durant ce stage, le stagiaire approfondit **sa connaissance des didactiques des disciplines enseignées** au primaire, apprend à prendre en compte **les caractéristiques individuelles des élèves** et se **familiarise avec l'évaluation** des apprentissages.

Ce troisième stage représente aussi pour le stagiaire une occasion d'expérimenter toutes les facettes du rôle de l'enseignant, et de **collaborer avec l'équipe-école** afin de développer son agir professionnel et sa **responsabilisation** face à son rôle social. Durant cette période, il s'appuie sur sa connaissance du milieu scolaire et sur ses habiletés d'enseignement développées dans les stages précédents, de même que sur les apprentissages réalisés dans les différents cours suivis depuis l'entrée dans le programme. Plus particulièrement, le stagiaire expérimente durant ce stage des activités développées dans certains cours, dont EDU 3222 – *Mise en œuvre d'une* et PPA 3111 – *Intégration des TIC 2.*

Tout au long du stage, l'enseignant associé soutient le développement de l'ensemble des compétences professionnelles du stagiaire. Par la supervision de la planification, la modélisation, l'observation, la rétroaction constructive et le questionnement, il accompagne ce dernier et favorise la réflexion sur sa pratique. Lors des séminaires, le superviseur stimule et confronte les conceptions des stagiaires de manière à favoriser leur réflexion collective. Par son engagement dans cette réflexion, le stagiaire enrichit sa compréhension des compétences et met en place des moyens de les développer à l'aide plans d'action concrets et réalistes.

Dans la section de ce guide intitulée *Guide d'évaluation et d'autoévaluation,* des exemples de manifestations attendues sont proposés en fonction des critères de ce troisième stage. Ce guide permet au stagiaire et à l'enseignant associé de consigner des notes et de faciliter la communication de rétroactions formatrices qui favorisent le développement des compétences professionnelles.

Nous souhaitons à tous un excellent stage.

CHEMINEMENT ET LISTE DES COURS

Cheminement relatif aux stages des quatre années du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

	1re année	2e année	3e année	4e année
Thème annuel	Apprendre à observer le processus d'apprentissage	Éducation préscolaire et régulation des pratiques pédagogiques	Mobilisation de ses savoirs en appui aux pratiques pédagogiques	Insertion dans la vie professionnelle
Titre du stage	EDU 1002 : Initiation à la profession	EDU 2002 : Éducation préscolaire	EDU 3002 : Enseignement au primaire	EDU 4002 : Intégration à la profession
Objectifs de formation pour les cours, les stages et les activités d'intégration	• S'initier au rôle de l'enseignant. • Se sensibiliser à la complexité de la profession. • Prendre conscience de son rapport aux savoirs à enseigner. • Connaitre le système scolaire québécois. • Se sensibiliser à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire. • Cheminer vers la confirmation de son choix de carrière.	• Intervenir adéquatement auprès d'un groupe d'élèves à l'éducation préscolaire. • Se sensibiliser à l'influence de diverses réalités sociales sur l'élève. • Apprendre à planifier des activités d'apprentissages dans le respect des exigences et des approches préconisées par le programme en éducation préscolaire. • Connaitre l'enfant d'âge préscolaire et sa façon d'apprendre.	• Parfaire sa connaissance didactique des matières enseignées au primaire. • Développer sa compétence à planifier de manière autonome. • Manifester autonomie et initiative en ce qui a trait à la prise en charge. • Adapter ses interventions pédagogiques aux caractéristiques des élèves. • Intervenir de manière à instaurer un climat favorable aux apprentissages. • S'engager dans une démarche réflexive continue et soutenue.	• Gérer de manière autonome son cahier de planification et toutes les tâches inhérentes à ses fonctions. • Intégrer, dans sa pratique, les savoirs acquis au cours de sa formation. • Manifester la maîtrise des savoirs à enseigner au primaire. • S'engager dans une démarche réflexive continue et soutenue. • Préparer activement son insertion professionnelle. • Adopter la posture d'un professionnel de l'enseignement.

Liste des cours des quatre années du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

B.Éd. 1re année	B.Éd. 2e année
▪ DID 1000T Notions de maths au primaire (hors programme) ▪ DID 1009 Grammaire pour futurs enseignants ▪ DID 10101 Français écrit pour futurs enseignants 1 ▪ DID 1206 Didactique du français BEPEP 1 ▪ ETA 1001 Histoire et philosophie de l'éducation ▪ ETA 1111 Les écrits sur les pratiques d'enseignement ▪ ETA 1250 Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages ▪ PPA 1100 Apprentissage scolaire et développement ▪ DID 10102 Français écrit pour futurs enseignants 2 ▪ DID 1111 Culture scientifique et technologique ▪ DID 1342 Didactique des mathématiques ▪ PPA 2200 L'intervention éducative au préscolaire ▪ PPA 1366 Gestion de classe ▪ EDU 1222 Laboratoire sur l'observation des apprentissages ▪ EDU 1002 Stage d'initiation professionnelle	▪ DID 2000 Français oral ▪ ETA 1900 Système d'éducation et profession enseignante ▪ PPA 2101 L'environnement éducatif à la maternelle ▪ PPA 1201 Problématiques prévention au préscolaire ▪ PPA 2111 Intégration des TIC 1 ▪ EDU 2002 Stage en éducation préscolaire ▪ DID 2203 Didactique du français au BEPEP 2 ▪ DID 2224 Didactique de l'arithmétique 1 ▪ ETA 2200 École et environnement social ▪ ETA 2250 La régulation des apprentissages et le jugement ▪ PPA 2368 Régulation de l'enseignement / microenseignement ▪ EDU 2222 Objet d'apprentissage au préscolaire ▪ DID2910 Didactique des arts plastiques
B.Éd. 3e année	**B.Éd. 4e année**
▪ DID 2110 Didactique des sciences et technologies ▪ DID 2205 Les sciences humaines au primaire ▪ DID 3222 Didactique du français au BEPEP 3 ▪ DID 3920 Didactique de la géométrie ▪ ETA 3012 Instruments pour l'évaluation à l'école primaire ▪ PPA 3111 Intégration des TIC 2 ▪ PPA 3366-1 Intervention pédagogique raisonnée ▪ DID 3209 Didactique des sciences humaines au primaire ▪ DID 3309 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse ▪ PPA 3366-2 Intervention pédagogique raisonnée 2 ▪ EDU 3002 Stage d'enseignement au primaire ▪ EDU 3222 Mise en œuvre d'une SAÉ	▪ DID 4112 Didactique du français – Élèves en difficulté ▪ DID 4310 Didactique du français – Diversité linguistique ▪ DID 4804 Didactique de l'arithmétique 2 ▪ ETA 4111 Recherche et pratique enseignante ▪ PPA 3205 Diversité sociale et ethnoculturelle au primaire ▪ DID 444X Cours à option en didactique des arts ▪ PPA 4111 Intégration des TIC 3 ▪ PPA 4366 Pratiques pédagogiques inclusives ▪ EDU 4222 Réalisation d'une recherche pédagogique ▪ EDU 4002 Stage d'intégration à la profession

Lien vers la page StudiUM des plans de cours, pour les superviseurs :
https://studium.umontreal.ca/mod/folder/view.php?id=634287

FORMULE ET MODALITÉS DU STAGE

STAGE EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Le stage se déroule en présentiel à moins d'avis contraire de la santé publique. Le cas échéant, des précisions relatives à l'enseignement à distance en contexte de pandémie sont disponibles sur la page StudiUM du stage. Il est fortement conseillé d'en discuter avec l'enseignant associé dès le début du stage afin de prévoir les modalités à mettre en place si un confinement des élèves, de l'enseignant ou du stagiaire devait avoir lieu.

PRÉSTAGE

2 demi-journées avant le premier séminaire (voir les consignes sur StudiUM) :
Le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignant associé et commence à discuter avec lui de l'entente de stage (en annexe du guide et sur StudiUM).

STAGE

EDU 3002 - H22: 35 jours de stage répartis de la façon suivante :

- **2 jours** en décembre en présence des élèves.
- **33 jours** en janvier et février, dont un minimum de 31 auprès des élèves.

EDU 3002 - Z - H22 (cheminement adapté) : **35 jours de stage** en février, mars et avril, dont un minimum de 31 en présence des élèves.

SÉMINAIRES

EDU 3002 - H22 : 5 séminaires obligatoires, dont 1 en novembre et 4 à l'hiver.

EDU 3002 - Z - H22 (cheminement adapté) : 5 séminaires obligatoires à l'hiver.

INTÉGRATION, PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE ET RETRAIT GRADUEL

Ces activités se déroulent durant **17 jours non consécutifs** qui sont répartis au début et à la fin du stage.

Les journées d'intégration comprennent:

L'observation participative

- Fonctionnement du groupe
- Caractéristiques des élèves et portrait de classe
- Approches et stratégies pédagogiques privilégiées
- Modèles de gestion de classe

L'assistanat et le soutien aux élèves

- Collaboration à différentes tâches de l'enseignant
- Surveillance des élèves
- Préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc.

Les interactions avec les membres de l'équipe-école

- Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant
- Participation à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique ou à des comités
- Rencontres avec les parents (les rencontres en soirée font partie de la tâche et ne remplacent pas des jours de stage.)

INTÉGRATION, PRISE EN CHARGE PROGRESSIVE ET RETRAIT GRADUEL (SUITE)

La prise en charge progressive comprend :

- Animation d'une activité de présentation
- Discussion avec l'enseignant associé au sujet des progrès des élèves
- Consultation des plans d'intervention
- Participation aux réunions de l'équipe-cycle ou de l'équipe-école
- Création d'un lien significatif avec les élèves

Durant la période de prise en charge progressive : **planification et animation quotidienne d'une ou plusieurs activités**.**

Retrait graduel :
À la fin du stage, le stagiaire remet graduellement la responsabilité de la classe à l'EA afin de faciliter la transition pour les élèves.

PRISE EN CHARGE COMPLÈTE

18 jours complets, dont 10 consécutifs, commençant dans la 3e semaine du stage intensif. La prise en charge complète et autonome de la classe s'effectue à partir d'un **outil de planification élaboré rigoureusement**** (exemples disponibles sur StudiUM). L'évaluation des élèves est sous la responsabilité de l'enseignant associé, mais le stagiaire y participe.

Durant la période de prise en charge complète, l'enseignant laisse le stagiaire enseigner seul, mais il demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Il supervise sa planification, le guide, le soutient et revient régulièrement en classe pour l'observer. Des moments quotidiens d'échanges sont prévus pour aider le stagiaire à progresser (voir la section accompagnement professionnel de ce guide).

** **Les canevas de planification sommaire et détaillée sont présentés à l'enseignant associé 48 heures ouvrables avant le pilotage des activités, pour ajustements et approbation.**

VISITES DE SUPERVISION

Ces visites ont lieu durant les **semaines 3 ou 4, puis 6 ou 7 du stage intensif** (précisions sur StudiUM).

Les exigences relatives aux disciplines enseignées sont déterminées par le superviseur. Chaque visite comprend :

- Observation d'une période complète d'animation d'une activité d'apprentissage dynamique, originale et créée par le stagiaire.
- Rencontre de rétroaction individuelle et ajustement des plans d'action.
- Rencontre individuelle avec l'enseignant associé ; échange au sujet du stagiaire.

L'évaluation du stagiaire tient compte du contexte de la classe et de la prise en charge effectuée au moment des visites. Au besoin, d'autres mesures peuvent être mises en place pour soutenir le stagiaire, en concertation avec le superviseur et, le cas échéant, avec la responsable des stages et la direction d'école.

TRAVAUX ET DOCUMENTS À REMETTRE

L'échéancier, les consignes ainsi que les gabarits des travaux et documents à remettre sont disponibles sur la page StudiUM du stage.

CALENDRIERS DU STAGE

Rencontre de coordination des superviseurs :
12 novembre à 12h30 (3h)

B. Éd. 3 Préscolaire-primaire

1er trimestre

STAGE RÉGULIER : EDU 3002

A 2021

Sujet à changements selon les contraintes liées à la pandémie de covid-19

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3											1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	5	**6**	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30		
							29	30	31											

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2		1	2	3	4	5	6				1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
10	**11**	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	**16**	**17**	18
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	**26**	27	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
31																				

Cours: du 1er septembre au 22 décembre

Fête du Travail : 6 septembre

Action de grâce : 11 octobre

Semaine d'activités libres : du 18 au 22 octobre

Stage : EDU 3002 – 6 cr

Préstage : 2 demi-journées avant le premier séminaire

Stage : 35 jours les 16 et 17 décembre et du 6 janvier au 24 février

1er séminaire : 26 novembre de 13h à 16h

Rencontres de coordination des superviseurs :
24 janvier à 8h30 (3h)
25 février à 8h30 (3h)

Remise des notes au CFIM :
15 mars avant midi

B. Éd. 3 Préscolaire-primaire

2e trimestre

STAGE RÉGULIER : EDU 3002

H 2022

Sujet à changements selon les contraintes liées à la pandémie de covid-19

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Cours : du 7 mars au 29 avril

Semaine d'activités libres : à la fin février ou au début mars selon l'établissement scolaire

Congé de Pâques : 15 au 18 avril

Colloque des finissants : 29 avril

Stage: EDU 3002 – 6 cr.

Préstage : 2 demi-journées avant le premier séminaire

Stage : 35 jours les 16 et 17 décembre et du 6 janvier au 24 février

5 séminaires :
- 26 novembre de 13h à 16h
- 14 janvier de 8h30 à 11h30
- 24 janvier de 13h à 16h
- 7 février de 8h30 à 11h30
- 25 février de 13h à 16h

Dépôt du bilan réflexif: 7 mars avant midi

Rencontre de coordination des superviseurs :
À déterminer (2h)

Remise des notes au CFIM :
29 avril avant midi

B. Éd. 3 Préscolaire-primaire

2e trimestre

CHEMINEMENT ADAPTÉ : EDU 3002-Z

H 2022

Sujet à changements selon les contraintes liées à la pandémie de covid-19

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Cours : du 6 janvier au 27 janvier, 4 et 15 février
15 et 22 mars, 1er avril, du 19 au 29 avril

Semaine d'activités libres : à la fin février ou au début mars selon l'établissement scolaire

Congé de Pâques : 15 au 18 avril

Colloque des finissants : 29 avril

Stage: EDU 300-Z – 6 cr.

Pré-stage : 2 demi-journées avant le premier séminaire

Stage : 35 jours de stage du 7 février au 12 avril

5 séminaires :
- 28 janvier de 8h30 à 11h30
- 18 février de 8h30 à 11h30
- 11 mars de 8h30 à 11h30
- 28 mars de 8h30 à 11h30
- 14 avril 8h30 à 11h30

Dépôt du bilan réflexif: 19 avril avant midi

RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES

1. EN CONTEXTE SCOLAIRE

1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; ils doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.

1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable: code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.

1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage.

1.3.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à l'enseignant associé. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais. Toute journée d'absence devra être reprise.

1.3.2. Si l'absence en stage dépasse deux jours, la responsable des stages doit être informée. En fonction de la durée de l'absence et du calendrier de stage, elle déterminera s'il y a lieu de modifier le calendrier ou de reporter le stage.

1.4. En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.

1.5. Étant donné que l'entente provinciale signée par les milieux scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), la suppléance est interdite durant le stage. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son milieu scolaire.

1.6. Comme reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe du guide).

2. EN CONTEXTE UNIVERSITAIRE

2.1. Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.

2.2. La présence à la durée complète des séminaires prévus au calendrier est **obligatoire**.

2.2.1. Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.

2.2.2. Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.

2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.

2.3. Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.

2.4. Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce stage vise la mobilisation des savoirs et l'autonomie, c'est-à-dire la capacité pour le stagiaire de prendre en charge les tâches qui lui sont confiées[1] tout en assumant la responsabilité de sa formation. Le stagiaire est donc le premier responsable de sa formation.

L'enseignant associé et le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La coformation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers et de travail conjoint en vue d'une formation et d'une évaluation cohérentes du stagiaire.

RÔLE DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

- Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage.
- Établir un premier contact avec le superviseur avant le début du stage.
- Participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur avant la période intensive du stage.
- **Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration** dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- **Soutenir et assurer un suivi de la planification** :
  - Accompagner le stagiaire dans sa planification à long terme ainsi que ses planifications quotidiennes sommaires et détaillées : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe.
  - Commenter ou annoter les canevas de planification sommaire et détaillée que le stagiaire lui présente **48h avant le pilotage des activités**.
- **Observer le stagiaire au moins trois heures par semaine** et lui offrir des **rétroactions de façon régulière**, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- **Travailler de concert avec le superviseur** en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- **Participer activement à la rencontre avec le superviseur** lors de ses visites à l'école.
- **Commenter les plans d'action du stagiaire** et lui suggérer des pistes pour relever ses défis.
- **Remplir une grille d'appréciation** des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Au besoin, participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Plusieurs ressources visant à soutenir les tâches d'accompagnement sont disponibles **sur la page StudiUM des enseignants associés[2].**

[1] Dans l'aménagement de la tâche, l'enseignant peut décider de se réserver la possibilité de faire des interventions ponctuelles dans le groupe, ou d'utiliser une autre façon de maintenir un contact régulier avec ses élèves.

[2] Page StudiUM FC des enseignants associés: https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651

Documents à remettre au stagiaire par l'enseignant associé:

Entente de stage	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire pour le **2e séminaire.**
Autoévaluation et plans d'action	À la mi-stage, commenter l'autoévaluation des compétences et les plans d'action du stagiaire en vue de la visite de supervision.	En discuter avec le superviseur lors des visites.
Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation fournie par le stagiaire et la remettre à la fin du stage, au stagiaire et au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par courriel institutionnel.

RÔLE DU SUPERVISEUR

- Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage par divers moyens (documents d'information, tutoriels, forum de discussion, capsules vidéo, etc.).
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement.
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de sa pratique.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

RÔLE DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Collaborer avec le superviseur au besoin.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé et le superviseur de l'appréciation des compétences du stagiaire.
- En 4e année, participer à l'évaluation par le biais du formulaire d'appréciation de la direction qui sera remis par le stagiaire.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur précise les compétences professionnelles à développer pour la profession enseignante. Celles-ci comprennent des visées minimales à atteindre au terme de la formation initiale et d'autres, qui se poursuivent tout au long de la carrière. Elles s'inscrivent dans une orientation professionnalisante et se manifestent par « un savoir-agir réussi, efficient, efficace et récurrent » qui se déploie en contexte réel d'action professionnelle et est « liée à une pratique intentionnelle » (Gouvernement du Québec 2001, p.45). On peut donc comprendre qu'un enseignant compétent est donc capable d'adapter ses gestes professionnels et de mobiliser différentes ressources en fonction de la nature et de la complexité et la situation. Dans le cadre des stages, les enseignants associés et les superviseurs apportent le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à s'approprier et à développer l'ensemble de ces compétences.

En décembre 2020, un nouveau référentiel des compétences pour la profession enseignante a été publié par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur[3]. Les nouvelles orientations qui y sont présentées sont prises en compte dès maintenant dans la formation des étudiants. Toutefois, pour l'année 2021-2022, l'évaluation du stage se basera sur le référentiel de compétences de 2001[4] (voir le guide d'évaluation dans ce document).

Fondements
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
Acte d'enseigner
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
Contexte social et scolaire
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés
Identité professionnelle
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

[3] https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenirenseignant/referentiel_competences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024

[4] http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignement_orientations_EN.pdf

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- La rencontre d'information et les démarches en vue du placement;
- Les activités en milieu scolaire;
- La participation aux séminaires;
- Les travaux universitaires.

L'évaluation des compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités. De plus, l'évaluation de la compétence 12 « Agir de façon éthique et responsable » porte sur toutes les actions et communications effectuées par le stagiaire en relation avec son stage.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les compétences professionnelles et leurs composantes qui doivent être évaluées. Les exemples de manifestations observables ne constituent pas des objectifs à évaluer. Ils servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, ces manifestations pourraient varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES PAR L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences par l'enseignant associé : **Ne répond pas aux exigences, Répond partiellement aux exigences, Répond aux exigences**.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PAR LE SUPERVISEUR

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences par le superviseur :
Succès, Succès avec difficulté ou **Échec** (en stage 4, seules les mentions Succès ou Échec sont utilisées).

PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2001), soit « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

Pour les communications orales reliées à la profession

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la **fréquence** d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la **gravité** d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la **conscience linguistique** de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des **moyens** employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

JUGEMENT SUR LA RÉUSSITE DU STAGE

APPRÉCIATION DU STAGE PAR L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire.

JUGEMENT SUR LA RÉUSSITE DU STAGE PAR LE SUPERVISEUR

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour le jugement sur la réussite du stage : **Succès, Échec ou Abandon*.**

* Toute demande d'abandon doit être faite par écrit, acheminée à la responsable des stages en précisant le motif, et accompagnée d'une pièce justificative, s'il y a lieu. S'il s'agit d'un cas de maladie, une attestation médicale devra être jointe à la demande dans les plus brefs délais. Ces pièces permettront de juger si le motif est valable pour un abandon de stage.

ATTENTION : Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec, peu importe le nombre de jours effectués en stage.

MENTION DIFFICULTÉ

Pour les stages 1, 2 et 3, la mention **difficulté** peut être inscrite dans la grille d'évaluation du superviseur, mais ne figure pas au relevé de notes. Il s'agit d'une indication à l'effet que le développement des compétences visées est suffisant, mais que les défis rencontrés en cours de stage ont nécessité un soutien important de la part des formateurs. Cette mention vise à permettre aux superviseurs d'assurer un suivi rigoureux lors des stages suivants. Elle permet aussi à l'étudiant de cibler des éléments pour lesquels il devra mettre en place des plans d'action concrets en vue de la réussite du prochain stage.

DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

L'enseignant associé envoie une copie de sa grille d'appréciation au stagiaire et au superviseur à la fin du stage.

Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire, avec celle de l'enseignant, par courriel institutionnel.

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales.

GUIDE D'ÉVALUATION ET D'AUTOÉVALUATION

Ce guide permet au stagiaire et à ses formateurs de consigner des informations et des commentaires au sujet du développement des compétences tout au long du stage. La liste des manifestations observables n'est pas exhaustive. Il s'agit simplement d'exemples pour illustrer le niveau de maîtrise attendu pour chacune des compétences selon le stage, et pour orienter les plans d'action du stagiaire.[5]

COMPÉTENCE 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002	Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)	Notes et commentaires
C1 : Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.	*DÉMONTRE une bonne compréhension des savoirs disciplinaires.* *ÉTABLIT certains liens entre les éléments de contenus du programme de formation*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.	*FAIT DES LIENS avec la culture des élèves (habitudes de vie, traditions, utilisation des savoirs dans la vie quotidienne, etc.) afin de favoriser l'engagement et l'apprentissage.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives dans un espace de vie commun.	*MET en évidence la richesse des différences pour améliorer la vie collective de la classe (respect, tolérance, résolution de conflits, etc.).*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C5 : Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.	*DÉVELOPPE un regard critique sur l'influence de ses origines et pratiques culturelles (valeurs, conceptions, préjugés, habitudes, etc.) et son rôle social.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

[5] Ce document d'autoévaluation est aussi disponible en format Word, sur StudiUM

COMPÉTENCE 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	**Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002**	**Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)**	**Notes et commentaires**
C1 : Employer une variété de langage oral appropriée dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.	*ADAPTE son niveau de langage oral aux situations de communication : vouvoiement, tutoiement, formules de politesse selon les caractéristiques de l'interlocuteur.* *EMPLOIE une variété de techniques d'expression verbale (ton de voix, modulation, élocution).*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.	*RESPECTE les règles de la langue écrite dans ses productions destinées aux parents, aux élèves, aux formateurs et aux pairs (voir les balises sur StudiUM).*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Pouvoir prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors de discussions.	*EXPRIME ses idées et ses opinions de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors des discussions.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.	*EMPLOIE GÉNÉRALEMENT un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C5 : Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites.	*S'EXERCE À CORRIGER les erreurs des élèves dans leurs communications orales et écrites.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C6 : Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite.	*REPÈRE LA PLUPART de ses erreurs à l'oral et à l'écrit.* *ADOPTE des moyens concrets pour améliorer son expression orale et écrite*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 3 : Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	**Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002**	**Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)**	**Notes et commentaires**
Exigences du programme	*ÉTABLIT, de concert avec l'enseignant associé, les modalités de sa participation à la vie de la classe et de sa prise en charge.* *GÈRE de façon autonome un outil de planification sommaire et détaillée, à court, à moyen et à long terme.* *PRÉSENTE sa planification à son enseignant associé 48 heures avant les prestations et à son superviseur lors des visites.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences, ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.	*S'APPROPRIE les compétences à faire développer et les contenus du programme à enseigner en fonction du niveau et des caractéristiques des élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Planifier des séquences d'enseignement et d'évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages.	*CONÇOIT, d'abord avec le soutien de l'enseignant associé, puis de manière autonome, des activités appropriées aux contenus et à la progression des apprentissages.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Prendre en considération les préalables, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration des situations d'enseignement-apprentissage.	*TIENT COMPTE des différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), des besoins et des champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration de ses activités d'apprentissage.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C5 : Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.	*S'INITIE à une variété d'approches didactiques et pédagogiques comprenant des stratégies dynamiques, créatives et stimulantes.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C6 : Anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.	*REPÈRE, avec le soutien de l'enseignant associé, les obstacles à l'apprentissage.* *PLANIFIE, avec le soutien de l'enseignant associé, les interventions à privilégier pour soutenir l'apprentissage.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 4 : Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	**Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002**	**Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)**	**Notes et commentaires**
C1 : Créer des conditions pour que les élèves s'engagent dans des situations problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.	*PRÉSENTE aux élèves des tâches qui comportent des défis raisonnables.* *ÉTABLIT un cadre de travail (attentes claires, répartition des tâches, définition des rôles, etc.)* *STIMULE la motivation à apprendre des élèves par un pilotage dynamique et la proposition de tâches stimulantes.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d'apprentissage proposées.	*RASSEMBLE des informations provenant de ressources variées et pertinentes.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l'intégration et le transfert des apprentissages.	*AMÈNE les élèves à prendre conscience de leurs stratégies, démarches et questions afin de favoriser le transfert des apprentissages.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C5 : Habiliter les élèves à travailler en coopération.	*PROPOSE aux élèves des occasions de travailler en coopération.* *SUSCITE les interactions entre les élèves pour favoriser les apprentissages*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	**Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002**	**Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)**	**Notes et commentaires**
C1 : En situation d'apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d'adapter l'enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.	*COLLECTE diverses informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves.* *ADAPTE son enseignement, avec le soutien de l'enseignant associé, en vue de favoriser la progression et le transfert des apprentissages.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Établir un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d'acquisition des compétences.	*S'EXERCE À PORTER un jugement instrumenté sur l'acquisition des connaissances et le degré de développement des compétences des élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et d'acquisition des compétences.	*S'EXERCE À COMMUNIQUER aux élèves et aux parents des rétroactions précises et constructives quant à la capacité à réussir l'activité dans laquelle ils se sont engagés.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C5 : Collaborer avec l'équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l'intérieur du cycle de formation.	*S'INFORME auprès des membres de l'équipe pédagogique, du rythme et des étapes de progression des apprentissages souhaitées à l'intérieur du cycle de formation.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002	Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)	Notes et commentaires
C1 : Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.	*MET EN OEUVRE les règles, procédures et routines établies par l'enseignant associé afin de permettre le déroulement efficace des activités usuelles de la classe.* *ADAPTE sa planification du fonctionnement des activités usuelles selon les caractéristiques des élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.	*S'ASSURE que les élèves comprennent les attentes (reformule les exigences ou les décompose en étapes).* *ENCOURAGE les manifestations appropriées des comportements scolaires et sociaux des élèves tout en démontrant leurs conséquences positives.* *VEILLE, avec constance et rigueur, au respect des exigences; AGIT en congruence avec ce qui est exigé des élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.	*INTERROMPT rapidement et le plus discrètement possible les comportements inappropriés lors des activités.* *ANALYSE, sous la supervision de l'enseignant associé, la situation qui pose problème avant d'appliquer des mesures propres à un élève ou de revoir son système de fonctionnement avec le groupe.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C5 : Maintenir un climat propice à l'apprentissage.	*EXPÉRIMENTE ET MET EN PLACE des moyens afin que les élèves de la classe demeurent engagés dans les tâches scolaires de façon à maximiser leurs apprentissages.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	**Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002**	**Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)**	**Notes et commentaires**
C1 : Favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.	*S'INFORME, auprès de l'enseignant associé, de l'équipe pédagogique et des parents, des besoins des élèves en difficulté et des adaptations à prévoir.* *ADAPTE ses interventions, à partir de ses observations, en tenant compte des besoins, des caractéristiques des élèves et du plan d'intervention, s'il y a lieu.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Présenter aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles dans le groupe-classe qui les font progresser dans leur cheminement.	*MET EN PLACE, avec l'aide de l'enseignant associé, des conditions propices à la progression des élèves en difficulté.* *INTERVIENT fréquemment pour aider l'élève en difficulté à adopter des stratégies efficaces.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.	*S'INFORME et, s'il y a lieu, collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté (ou d'un plan d'encadrement) d'un élève présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou un handicap.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 8 : Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	**Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002**	**Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)**	**Notes et commentaires**
C1 : Exercer un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, ainsi qu'aux enjeux pour la société.	*JUSTIFIE ses usages des TIC en lien avec sa vision de leur rôle dans l'enseignement et l'apprentissage ainsi qu'en fonction de leur place dans la vie des élèves et dans la société en général.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Évaluer le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux en relation avec le développement des compétences du programme de formation.	*IDENTIFIE, avec l'aide de l'enseignant associé, des ressources technologiques et des usages pertinents en fonction des intentions d'apprentissage poursuivies.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Communiquer à l'aide d'outils multimédias variés.	*COMMUNIQUE par le biais des TIC avec ses formateurs, ses collègues, les parents et les élèves à des fins d'information et de collaboration.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes.	*EXPLOITE l'information pertinente à l'atteinte d'intentions d'apprentissage.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C6 : Aider les élèves à s'approprier les TIC, à les utiliser pour faire des activités d'apprentissage, à évaluer leur utilisation de la technologie et à juger de manière critique les données recueillies sur les réseaux.	*OFFRE régulièrement aux élèves l'opportunité d'apprendre à utiliser la technologie et à évaluer l'efficacité de ses usages.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	**Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002**	**Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)**	**Notes et commentaires**
C1 : Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.	*SOUTIENT les valeurs collectives contenues dans le projet éducatif ainsi que le plan de réussite de l'école.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Faire participer les parents et les informer.	*ÉTABLIT, avec l'aide de l'enseignant associé, un dialogue de confiance avec les parents (les informe, les invite, tient compte de leur point de vue, recherche des solutions qui font consensus, etc.).*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école.	*COLLABORE à la mise en place des interventions avec les différents partenaires de l'école (éducatrice du service de garde, spécialiste, parents, etc.).*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion ou aux activités et aux projets de l'école.	*SOUTIENT les élèves dans leur participation aux activités et aux projets qui concernent l'ensemble des membres l'école.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 10 : Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	**Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002**	**Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)**	**Notes et commentaires**
C1 : Discerner les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'enseignement apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la maîtrise des compétences de fin de cycle.	*ANALYSE, avec l'aide de son enseignant associé et selon la nature du problème ou de la tâche, quelle forme de collaboration sera la plus avisée.* *SOLLICITE, au besoin, la collaboration des membres de l'équipe selon leurs ressources individuelles.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Définir et organiser un projet en fonction des objectifs à atteindre par l'équipe pédagogique.	*PARTICIPE à des projets avec l'équipe pédagogique (niveau, cycle ou école).*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.	*PARTICIPE aux rencontres des équipes pédagogiques, aux assemblées ou aux autres activités des enseignants.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.	*ADOPTE des comportements et des attitudes qui favorisent un bon climat de travail et l'obtention d'un consensus.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002	Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)	Notes et commentaires
C1 : Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.	*DOCUMENTE son autoévaluation et ses plans d'action à la mi-stage, et les PRÉSENTE à son enseignant associé et à son superviseur.* *FAIT DES LIENS avec ses savoirs et les ressources disponibles pour améliorer sa pratique enseignante.* *FAIT un bilan réflexif de son stage qui comprend l'identification de défis et de pistes de développement à considérer au prochain stage.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C2 : Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.	*MANIFESTE de l'ouverture à la rétroaction.* *PARTICIPE aux discussions pédagogiques, à l'école et en séminaires.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.	*ÉVALUE les motifs et les effets de ses actions.* *RÉINVESTIT les résultats de sa réflexion dans l'action.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C5 : Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l'école.	*PARTICIPE, lors des séminaires, à une réflexion approfondie sur des aspects de l'enseignement.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

COMPÉTENCE 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence (Gouvernement du Québec 2001)	Exemples de manifestations observables/ Stage EDU 3002	Autoévaluation du stagiaire (mi-stage)	Notes et commentaires
C1 : Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.	*RECONNAIT les valeurs en jeu dans ses interventions et leurs conséquences.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C3 : Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.	*MANIFESTE sollicitude, soin et diligence à l'égard de tous les élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C4 : Justifier, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.	*JUSTIFIE, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C5 : Respecter les aspects confidentiels de sa profession.	*APPLIQUE les règles relatives à la protection des renseignements personnels.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C6 : Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.	*ÉVITE toute forme de discrimination à l'égard des élèves, parents et collègues en respectant les points de vue divergents.* *MET EN PLACE les dispositifs qui assurent respect et équité.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	
C8 : Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.	*SE CONFORME aux modalités et règlements du CFIM; ADOPTE un comportement respectant les positions établies par l'équipe d'encadrement du stage.*	☐ *J'atteins le niveau attendu* ☐ *J'ai quelques défis à surmonter* ☐ *J'éprouve des difficultés*	

AUTRES NOTES ET COMMENTAIRES:

ANNEXE 1

MODALITÉS POUR LE PRÉSTAGE ET LES PREMIERS JOURS DE STAGE

Au-delà d'établir un premier contact avec l'enseignant associé et la classe, les premiers jours de stage permettent de se familiariser avec le milieu. Voici quelques pistes pour rendre ces rencontres efficaces.

PISTES POUR LES PREMIERS JOURS DE STAGE (voir aussi la formule du stage, volet intégration et prise en charge progressive)	✘
1. Se présenter : intérêts particuliers, objectif personnel de formation.	
2. Présenter le stage : objectifs, calendrier, etc.	
3. S'assurer que ses attentes sont compatibles avec celles de l'enseignant associé. Remplir l'entente de stage (en annexe).	
4. Prendre connaissance du fonctionnement de la classe (règles, routines, modalités de travail des élèves).	
5. Faire dresser un portrait de la classe en s'informant des élèves à risque et des EHDAA.	
6. Prendre connaissance du plan de réussite et du projet éducatif de l'école.	
7. Parcourir les différents protocoles d'urgence de l'établissement ainsi que son plan de lutte contre la violence et l'intimidation pour en avoir une idée en cas de situations malencontreuses.	
8. Visiter l'école.	
9. Rencontrer les membres du personnel.	
10. Faire connaissance avec la direction d'école et le secrétariat.	
11. Établir un lien avec les enseignants avec qui on aura probablement à coopérer (même niveau).	
12. Prendre connaissance du calendrier scolaire et de l'horaire de l'école *Identifier les journées pédagogiques, les sorties éducatives planifiées et les évènements particuliers à l'intérieur du calendrier de stage. En informer son ou sa superviseure dès le premier séminaire.*	
13. Établir ce qu'on prendra en charge (thématique, projet, etc.)	
14. Établir un calendrier de ses prises en charge graduelles.	
15. Si possible, obtenir une copie de l'agenda, des manuels scolaires ou des titres des collections	
16. Discuter des ressources technologiques disponibles avec l'enseignant associé (formulaire en annexe).	
17. En stage 4, animer des activités à chaque visite.	

ANNEXE 2

ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :

Autres attentes :

ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature du stagiaire

Date

Signature de l'enseignant associé

Date

ANNEXE 3

INVENTAIRE DES RESSOURCES POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES TIC

Parmi les ressources suivantes, observez et notez lesquelles sont disponibles dans votre milieu de stage.

Ressources dans la classe	
• Tableau numérique interactif (TNI) et type de tébéiciel (Smart Notebook, ActivInspire…)	
• Tablettes tactiles (iPad, Android, Surface…) et quantité	
• Applications disponibles et utilisées en classe	
• Portables (Mac, PC, Chromebook...) et quantité	
• Ordinateurs (Mac, PC…) et quantité	
• Logiciels disponibles et utilisés en classe	
• Présence d'Internet sans-fil (Wi-fi) et code de connexion	
• Autres outils (lecteurs mp3, système de son, caméra document, appareil pour numériser, télévoteurs, microphone, matériel de robotique…)	
Ressources dans l'école	
• Laboratoire (horaire et méthode de réservation)	
• Chariot de portables ou de tablettes (horaire et méthode de réservation)	

- Discutez des usages des TIC et de la vision du rôle des technologies de votre enseignant associé:
  _____
  _____
  _____

- Discutez de l’aisance des élèves avec la technologie (au TNI, avec les tablettes et les ordinateurs):
  _____
  _____
  _____

- Identifiez les aides technologiques présentes (par exemple: aide à la lecture et/ou l’écriture, les dictionnaires électroniques ou les outils de numérisation), les élèves les utilisant et leur contexte d’utilisation:
  _____
  _____
  _____

- Identifiez les ressources du milieu (enseignant, répondant TIC dans l'école, conseiller RÉCIT, conseiller pédagogique, technicien...) qui pourraient vous soutenir dans vos projets et leurs coordonnées:
  _____
  _____
  _____

- Renseignez-vous au sujet **du branchement nécessaire pour votre appareil personnel en classe** et du moyen pour consigner et partager les documents des élèves.
  _____
  _____
  _____

Document préparé par Mélanie Fortin révisé en collaboration avec Laury Bédard, Pascale D. Chaillez, Catherine Duprey, Catherine Houle et Marie-Andrée Ledoux, chargées de cours TIC

ANNEXE 4

LEXIQUE POUR LA PLANIFICATION

DIFFÉRENTS MODÈLES DE CANEVAS SONT DISPONIBLES SUR STUDIUM POUR LA PLANIFICATION À COURT ET À LONG TERME

Activité d'apprentissage
Ensemble coordonné de diverses tâches, qui ont en commun la poursuite d'une intention pédagogique.

Amorce
Ce qui présente la problématique ou la question mobilisatrice, ce qui déclenche le travail pour mettre en contexte l'activité.

Axe de développement
Voir PFEQ, dans les *Domaines généraux de formation* (p. 42).

Déclencheur
Ce qui capte l'attention et suscite l'intérêt.

Différenciation
Démarche qui consiste à adapter l'enseignement à la diversité des besoins des élèves pour assurer les progrès de toute la classe.

Intention pédagogique
Ce que l'enseignant veut amener ses élèves à apprendre, à comprendre ou à développer, en termes de compétences, de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être.
Elle implique une description du résultat visible attendu (*L'élève sera capable de…*).

Objectivation
Étape de prise de conscience des acquis et des procédures suivies afin de faciliter l'intégration des apprentissages.

Réinvestissement
Activités visant la consolidation, la rétention et l'automatisation (procédures et stratégies) des apprentissages, en vue de leur transfert.

Situation d'apprentissage (SA)[6]
Ensemble coordonné d'activités interdépendantes ou complémentaires menant à des apprentissages, mais sans leur évaluation sommative. Elle comporte à différents degrés des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation formative.
La SA comprend habituellement trois phases : la préparation, la réalisation et l'intégration.

Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)
Situation d'apprentissage à laquelle s'ajoute une évaluation sommative.

Situation d'évaluation
Activité ou ensemble d'activités servant à faire le point sur le développement des compétences des élèves. Elle s'inscrit dans un processus continu de collecte et d'analyse d'informations sur les apprentissages réalisés ou non par les élèves.

Transfert
Utilisation dans un nouveau contexte de connaissances ou de compétences acquises dans un autre contexte.

---

[6] Nous choisissons d'utiliser le terme de *situation d'apprentissage* plutôt que celui de *situation d'enseignement / apprentissage* pour éviter la confusion entre *SEA* et *SAÉ*.

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE EN STAGE

ANNEXE 5

Tables régionales de concertation des stages en enseignement du Grand Montréal

Agir de façon éthique et responsable

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.
Comme reconnu par la Cour Suprême du Canada,[7] un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.
Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)[8]. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur certains aspects de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaitre et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (exemples : code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.[9]
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou ouï-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.

---

7 Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825
* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

8 Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences *La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles* (MEQ, 2001).

9 https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320 (articles 13 et14)

- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

Médias sociaux et outils électroniques : des traces indélébiles[10]

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.[11]

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.[6]

Révisé octobre 2019

[10] https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061

[11] St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation.* Québec : Presses de l'Université du Québec.